



Durée

2 jours

Publics

- Directeurs, Administrateurs
- Responsables comptables, financiers

Prérequis

- Connaissance de base sur les règles de création, de fonctionnement et de financement des CHRS
- Connaissance de base sur l'évolution des politiques publiques en matière de logement

Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande



Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les enjeux liés à la conclusion des CPOM
- Maîtriser le nouveau régime juridique du CPOM-CHRS
- S'approprier la méthodologie et les étapes de négociation du CPOM
- Se préparer à la négociation



Contenu de la formation

Introduction

1. Contexte du CPOM : transformation de l'offre, évolution de l'enveloppe CHRS et évolution des coûts de fonctionnement et d'investissement...

2. Présentation d'un CPOM : règles applicables à ces contrats, différence par rapport à la procédure budgétaire annuelle, changements de posture induite

3. Prérequis à la négociation de tout CPOM

- Du côté des autorités de tarification
- Du côté des gestionnaires

5. Les étapes de la négociation d'un CPOM

6. Identification des objets possibles de la contractualisation

7. Négociation du contenu du CPOM : les points clés à travailler et à négocier

8. Mise en œuvre du CPOM

- Incidences sur la procédure de tarification et la valeur juridique du CPOM
- Incidences en termes de management interne au gestionnaire

9. Trame nationale du CPOM CHRS : points de vigilance, pièges à éviter, ajouts à tenter de négocier

10. Fiches actions du CPOM : contenu, indicateurs, incidences sur les ressources allouées

11. Points d'étapes prévus, notamment dans le cadre du nouveau dialogue de gestion